

CERTIFICATION Réaliser les techniques de maquillage permanent RS 6473

Compétences Visées :

- C.1 Développer une prestation de maquillage permanent en adaptant son offre et la gestion commerciale afin de garantir une rentabilité de l'activité
- C.2 Identifier les attentes du client en lui posant des questions sur ses envies afin de définir la technique appropriée
- C.3 Réaliser une observation de la peau en analysant visuellement celle-ci, afin d'évaluer la faisabilité de la pigmentation esthétique des sourcils, des paupières, des lèvres et/ou du rehaussement de cils et sourcils
- C.4 Questionner le client sur ses antécédents médicaux et potentiels handicaps, en respectant la vie privée de celui-ci, afin de définir le type d'intervention, les outils et les produits adaptés et d'assurer ainsi la sécurité du client
- C.5 Désinfecter la zone du corps à traiter en respectant les règles d'hygiène en vigueur et le type de peau du client, dans le but d'éliminer les bactéries et obtenir un champ d'action sain
- C.6 Sélectionner les pigments et/ou produits par rapport à la peau et à la législation grâce au tracé préparatoire afin d'obtenir les effets souhaités et l'approbation du client
- C.7 Réaliser une restructuration des sourcils en appliquant une méthode manuelle ou avec un démographe afin de les densifier et obtenir une symétrie
- C.8 Réaliser une intensification ciliaire à l'aide de la dermopigmentation ou de la technique de rehaussement/teinture de cils dans le but d'obtenir du volume
- C.9 Réaliser une coloration des lèvres et un effet 3D à l'aide d'un démographe pour obtenir du volume et une symétrie labiale
- C.10 Renseigner le client sur les suites de la technique mise en oeuvre en expliquant le protocole de soin, d'hygiène et d'entretien à respecter après l'intervention afin de prévenir des risques d'infections et/ou comportement non adapté
- C.11 Assurer le suivi post intervention en planifiant avec le client des rendez-vous afin d'effectuer des interventions de finalisation et/ou d'entretien

CERTIFICATION PRATIQUER LA POSE D'EXTENSION DE CILS RS 6709

Modalités d'obtention de la Certification :

Deux évaluations de certification valident l'acquisition des compétences :

- Mise en situation présentation d'un plan de développement de la compétence en maquillage permanent élaboré durant le parcours de formation (Durée : 30 minutes)

A partir d'une mise en situation concernant la présentation orale d'un plan de développement de l'activité de maquillage permanent le candidat devra structurer et présenter un projet de création d'une compétence en maquillage permanent.

- Mise en situation professionnelle d'une prestation de maquillage permanent et/ou de rehaussement de cils et sourcils (Durée : 2 heures)

A partir d'une mise en situation pratique durant laquelle le candidat est mis en situation réelle et devra prendre en charge de façon autonome, l'accueil, le travail préparatoire, la réalisation et le travail post procédural d'une réalisation d'une pigmentation esthétique des sourcils, des yeux et/ ou des lèvres, et/ou des prestations de rehaussement de cils et sourcils.

Les mises en situation sont tirées au sort pour chacun des candidats.

La certification ne peut pas être validée partiellement.

Les candidats doivent remplir à minima 80% des critères d'évaluation pour obtenir la certification.

Un niveau insuffisant des compétences C.4 et/ou C.5 invalide la certification et la mise en situation est suspendue.

C'est à dire que tous les critères d'évaluation de ces compétences doivent être appliqués.

Informations Certificateur :

CELINE ACADEMY 16 r Aristide Briand, 67450 Mundolsheim

Certification « Réaliser les techniques de maquillage permanent » enregistrée sous le numéro RS6473 au répertoire spécifique de France Compétences.

Référentiel consultable sur : France Compétences